

**DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

2023

ERIK CHOPARD

PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU GROUPE CHOPARD

Alors que nous avançons dans un marché en pleine mutation, confronté à des défis sans précédent sur les plans sociaux et environnementaux, le Groupe Chopard s'engage avec détermination et passion dans la quête d'un avenir durable. En tant que Président - Directeur Général du Groupe, je suis particulièrement fier de vous présenter notre première Déclaration de Performance Extra-Financière. Ce document est l'expression de notre dévouement envers des valeurs qui nous sont chères : l'humain, l'engagement et l'excellence, le tout ancré dans une gouvernance familiale qui prône la proximité à son environnement depuis sa création.

Notre évolution récente d'un groupe initialement centré sur l'automobile à un acteur diversifié dans le domaine de la mobilité, témoigne de notre volonté d'adresser ces défis avec sérieux et détermination. Aujourd'hui, nous sommes fiers de distribuer une gamme étendue de solutions de mobilité, marquant ainsi notre transition vers un avenir plus vert. En intégrant les scooters électriques Silence, les vélos électriques Virage, et en déployant des bornes Electra et La Recharge Chopard, nous concrétisons notre engagement en faveur d'une mobilité durable. Ces initiatives illustrent notre conviction que l'innovation et la responsabilité peuvent se conjuguer pour répondre aux exigences d'un monde en mutation, tout en contribuant positivement à notre société et à notre planète.

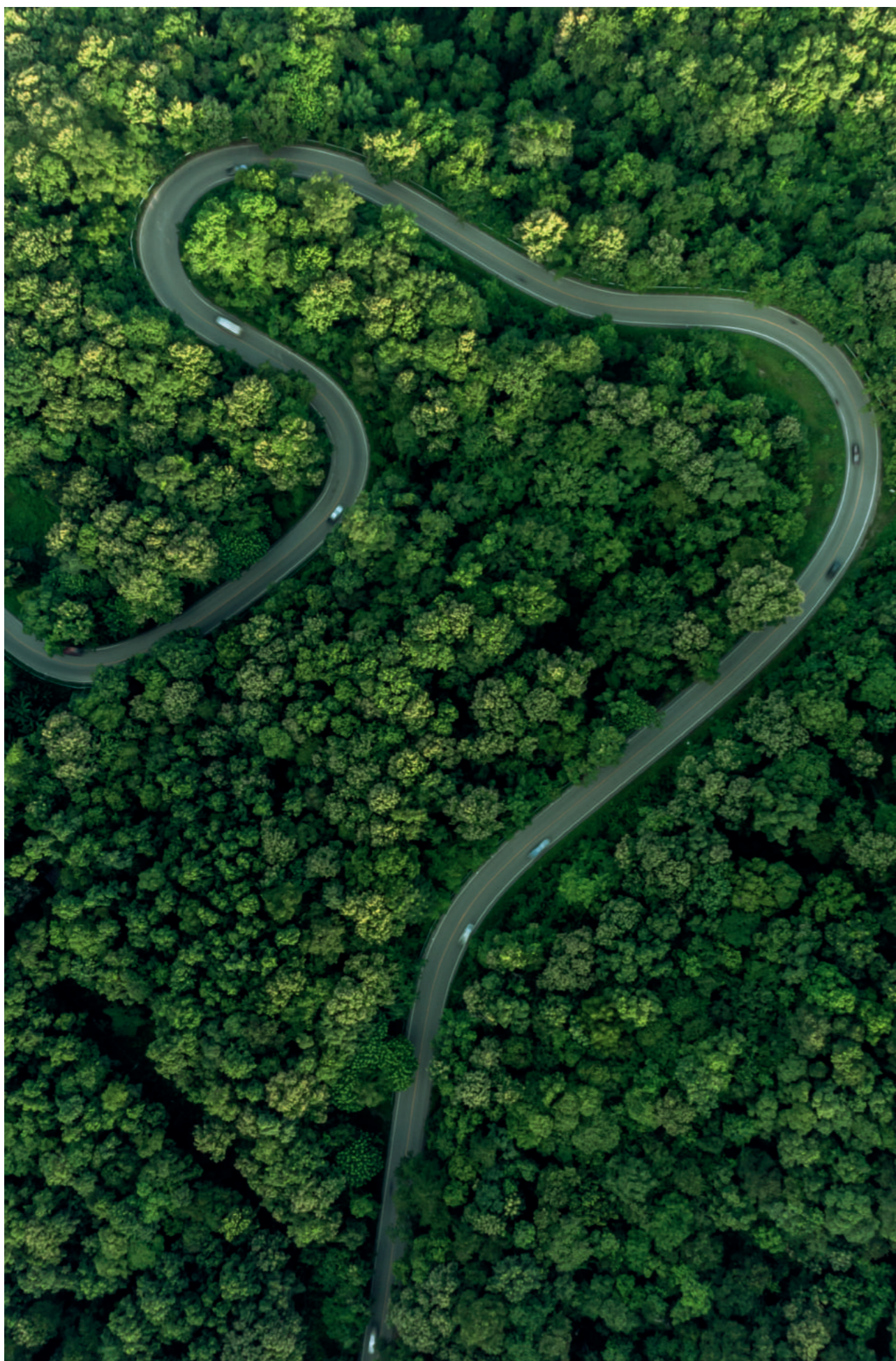
Pour graver de façon officielle cette volonté, le Groupe Chopard s'est engagé en 2023 dans une démarche RSE ambitieuse baptisée



Je tiens à exprimer toute ma confiance dans la capacité du Groupe à relever les challenges qui lui font face. L'abnégation et la ténacité de nos 3000 collaborateurs sont la preuve de notre force depuis de nombreuses années.

La nomination au poste de vice-président de mon fils Quentin, qui s'est distingué par sa vision et sa capacité à conduire les évolutions du Groupe, permet d'envisager sereinement notre développement dans la durée.

Je souhaite à toutes nos parties prenantes une excellente lecture de notre première Déclaration de Performance Extra-Financière.



SOMMAIRE

06. PRÉSENTATION GROUPE

08. HISTOIRE DU GROUPE

10. UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE AU SERVICE DES NOUVELLES MOBILITÉS

11. GOUVERNANCE : UN COMEX ENGAGÉ ET DÉTERMINÉ

12. UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

14. UNE ORGANISATION MÉTIERS, AUTOUR DE LA CHAÎNE DE VALEUR

16. CARTOGRAPHIE DES RISQUES EXTRA- FINANCIERS : IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE

18. UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE « HORIZON 2030 »

20. ENGAGEMENT 1 :

Mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise et partager notre vision avec nos parties prenantes

24. ENGAGEMENT 2 :

Faire grandir nos collaborateurs

28. ENGAGEMENT 3 :

S'engager solidairement sur nos territoires

32. ENGAGEMENT 4 :

Proposer des produits et services innovants à faible impact environnemental

37. ENGAGEMENT 5 :

Garantir une chaîne d'approvisionnement et de distribution responsable

41. ENGAGEMENT 6 :

Se mobiliser en faveur de l'économie circulaire

44. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

45. REMERCIEMENTS

PRÉSENTATION GROUPE



EN QUELQUES MOTS

Aujourd'hui reconnu comme un acteur majeur dans la distribution automobile en France, le Groupe Chopard tire ses origines d'une riche histoire familiale. Notre entreprise se caractérise non seulement par son succès commercial, mais surtout par ses valeurs profondément ancrées qui ont guidé son développement et son expansion au fil des ans. Le groupe prend racine en 1958 lorsque Cyprien Chopard Lallier crée une première concession sous la marque SIMCA, point de départ de cette aventure. Durant 37 ans, Cyprien posera les bases d'un futur exaltant à Morteau (25) puis à Dole (39), notamment via la transmission de sa passion de l'automobile à Erik, son fils. En 1995, ce dernier reprend les rênes par la création de la holding ECL.

Ce qui était à l'origine une simple concession automobile va devenir sous l'impulsion d'Erik un groupe de distribution de mobilités à l'influence nationale. Le développement de l'affaire familiale va s'articuler dans un premier temps autour des marques historiques Peugeot et Citroën. En 2005, le Groupe Chopard se compose de 7 points de vente situés dans le nord-est de la France. Ensuite, le développement va s'étendre sur plusieurs axes :

- Géographiquement, avec l'arrivée de l'institution Chopard dans le sud-est de la France à partir de 2006 et en région lyonnaise en 2015.
- Commercialement, puisque le Groupe Chopard va s'ouvrir progressivement à d'autres marques : Kia en 2012, Mercedes-Benz en 2015, smart en 2017, DS en 2018...
- Stratégiquement, avec l'intégration de nouvelles activités et métiers afin de supporter la croissance de la structure. La première plateforme de pièces de rechange IPERIA verra le jour en 2009. Des fonctions supports vont être intégrées, telles que le marketing en 2012.

L'évolution du Groupe Chopard continue de manière exponentielle. A la fin d'année 2023, l'activité commerciale comporte 14 marques automobiles et 10 marques de motos et scooters. La diversification des activités se construit aussi autour des vélos Virage, des bornes de recharge rapide Electra, et des accessoires pour moto Moto-Axxe. L'influence du groupe s'étend de Troyes à Nice, avec une implantation forte sur ses 3 pôles historiques.

Le Groupe Chopard n'est plus seulement distributeur automobile : c'est un protagoniste de l'évolution des mobilités en France. Cette dynamique est largement portée par Quentin Chopard Lallier, petit-fils de Cyprien et Vice-Président du groupe. L'aventure familiale se poursuit désormais au rythme des défis sociétaux et environnementaux lancés au monde du transport.

EN QUELQUES CHIFFRES



122

Points de vente



2 980

Collaborateurs



1,8 MDE

En 2023



60 000

Véhicules neufs et d'occasion vendus



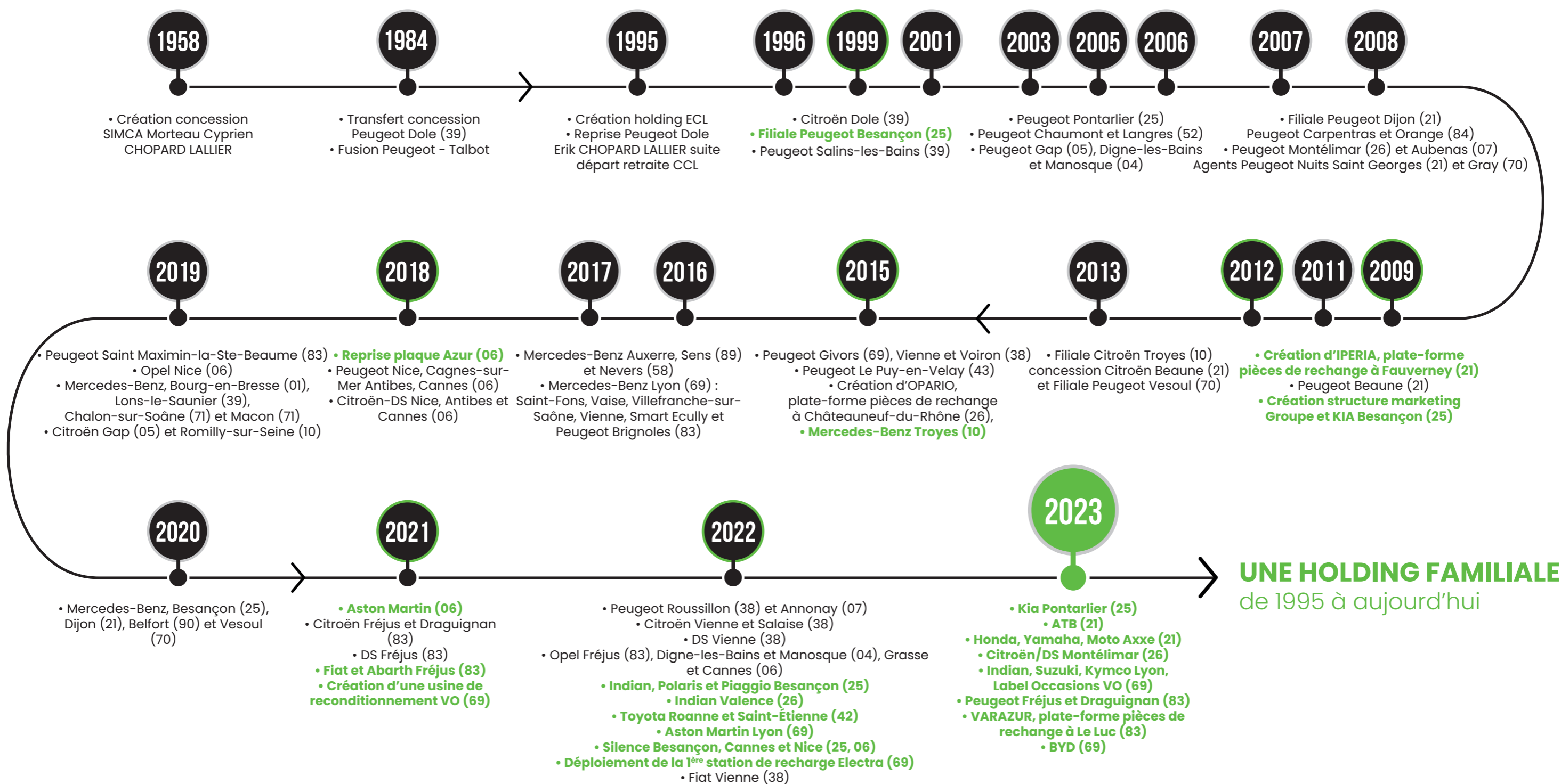
1900

Deux roues neufs et d'occasion vendus



**TOP 3 DES DISTRIBUTEURS
DES MARQUES PEUGEOT,
DS, MERCEDES-BENZ,
INDIAN ET SUZUKI**

HISTOIRE DU GROUPE



UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE AU SERVICE DES NOUVELLES MOBILITÉS

Le groupe Chopard, acteur majeur de la mobilité en France s'adapte à de nouveaux usages propres et durables grâce à une offre multimodale : distribution automobile multi-marques, scooters et vélos électriques et services pour répondre aux attentes les plus exigeantes des particuliers comme des entreprises.



Les partenariats avec des acteurs pionniers de mobilité et de la recharge électrique permettent au groupe Chopard de se développer durablement à travers ses marques et le maillage de concessions où il est implanté.

Fort d'une stratégie partagée avec ses parties prenantes, initiée en 2020 par une démarche de co-construction avec le Comité Exécutif, les constructeurs automobiles et ses partenaires financiers, le groupe Chopard réaffirme sa vision d'entreprise et ses principaux axes d'actions :

- **Conforter notre activité historique de concessionnaire automobile tout en prenant le virage des motorisations hybrides et électriques**
- **Intégrer de nouvelles marques sur nos sites existants**
- **Poursuite du développement sur le secteur de l'automobile de « LUXE »**
- **Développer de nouvelles solutions et services de mobilité**

La feuille de route annuelle a été partagée à l'ensemble des directeurs du groupe dans un souci d'amélioration de la performance globale des concessions.



GOUVERNANCE : UN COMEX ENGAGÉ ET DÉTERMINÉ



Didier PIGELET
Directeur Général Opérationnel



Guillaume COLIN
Directeur Administratif
& Financier Opérationnel



Erik CHOPARD LALLIER
Président Directeur Général



Sylvie ROY MONTALBAN
Responsable Administrative
Direction Générale



Quentin CHOPARD LALLIER
Vice Président



Marie MOYSE
Directrice Ressources Humaines

En co-construisant avec ses parties prenantes la vision de l'entreprise, en libérant les initiatives et l'audace de ses collaborateurs, le groupe Chopard poursuit le développement responsable de ses activités de distributeur de solutions de mobilité.

Il contribue à faire grandir ses talents dans un environnement épanouissant et à partager avec eux le fruit de la performance du groupe.

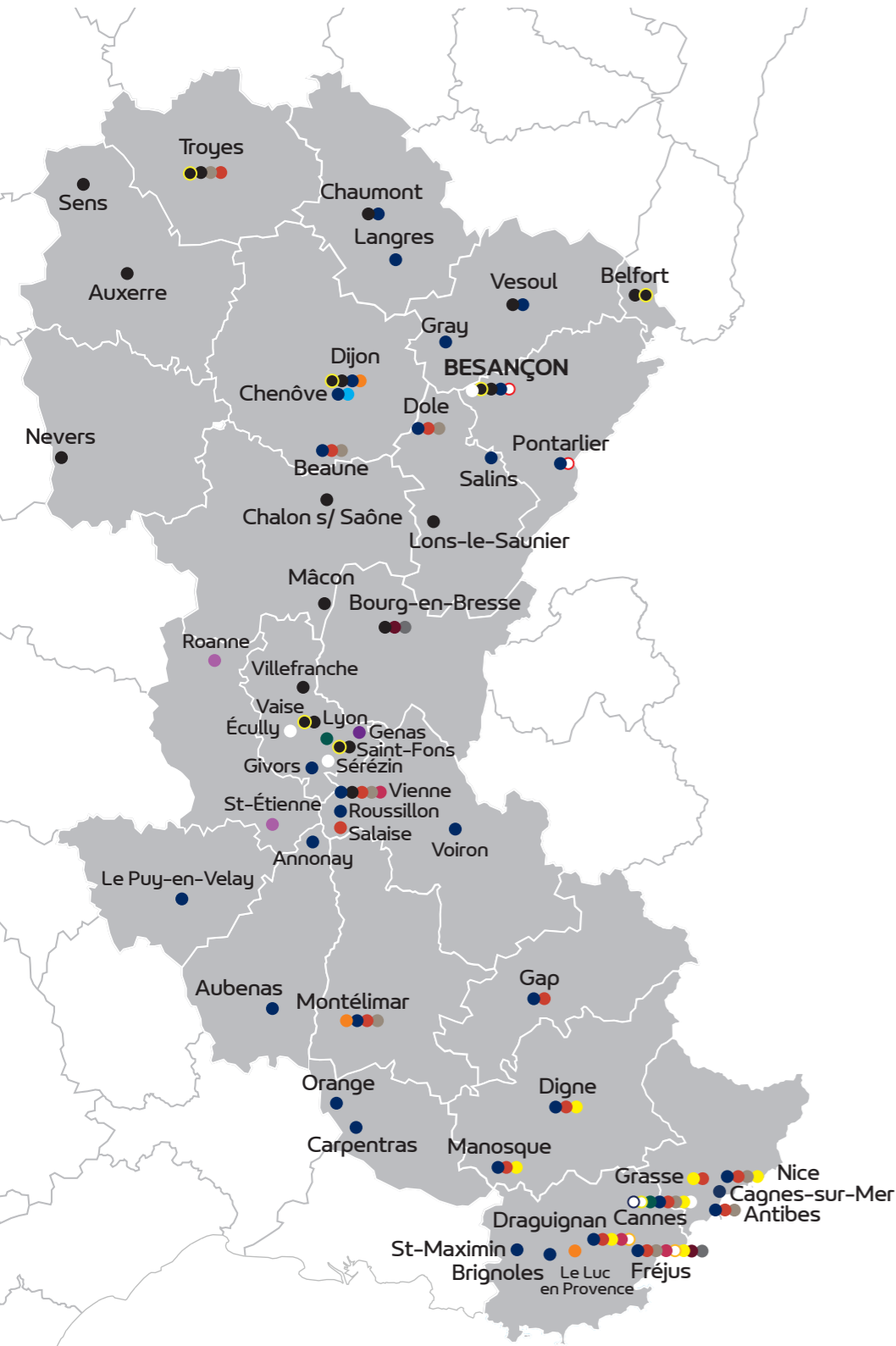
Facteurs clés de succès de l'entreprise, les concessions ne sont pas de simples entités économiques autonomes, mais la colonne vertébrale de son modèle économique.

Le Comité Exécutif est composé de 6 personnes afin d'accompagner le groupe dans ses nouveaux enjeux stratégiques avec un développement fort de ses activités sur l'ensemble des territoires d'implantation de ses concessions.

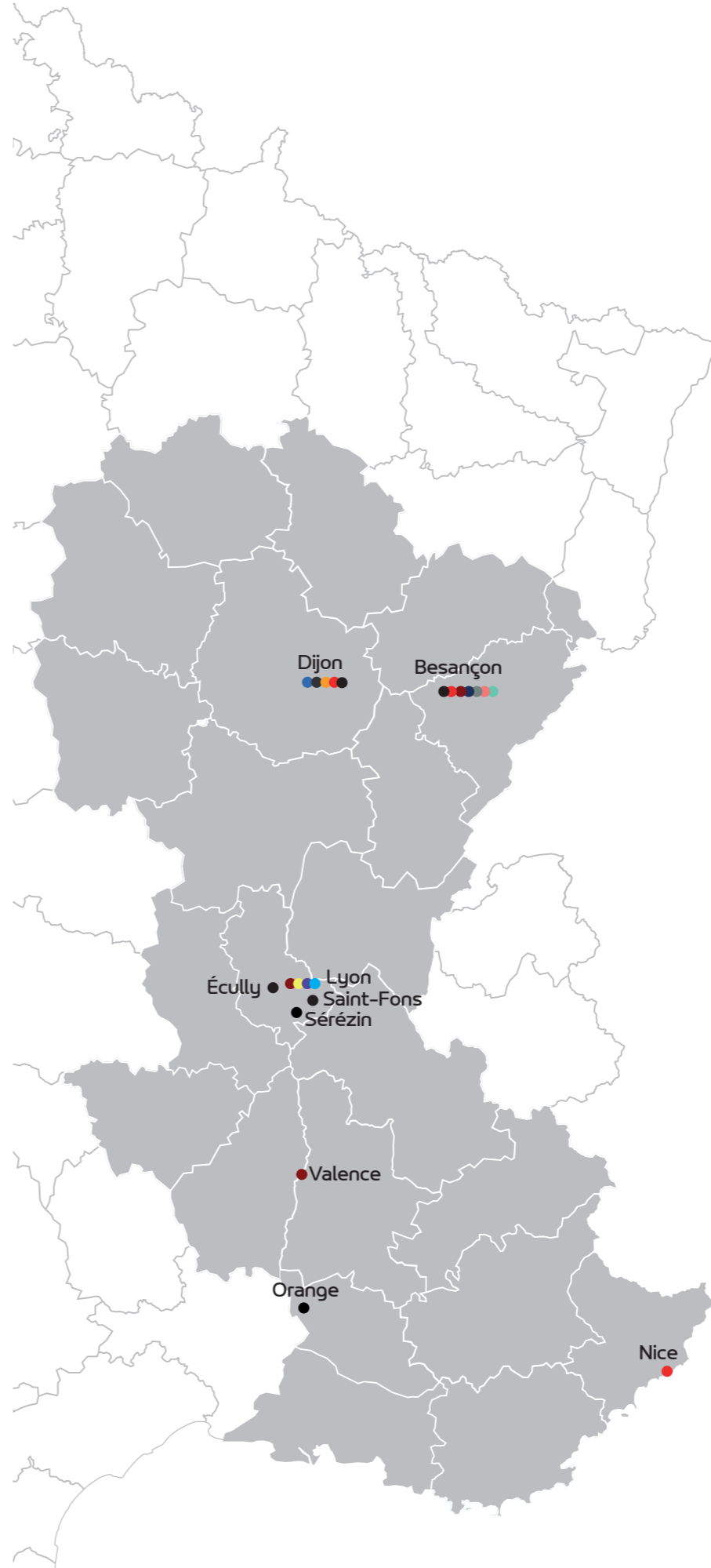
Cet organe de Gouvernance permet un pilotage opérationnel et stratégique des différents marchés et des marques. La mission du Comité Exécutif du groupe Chopard : distribuer des solutions de mobilité durable tout en optimisant les ressources.

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

L'implantation du Groupe Chopard s'étend sur le quart sud-est du pays, de Troyes à Nice. Il bénéficie d'une forte influence en Bourgogne Franche Comté, région lyonnaise et sur la Cote d'Azur. Le développement récent des marques deux roues et nouvelles mobilités s'appuie logiquement sur les places fortes du groupe, notamment à Besançon, Dijon, Lyon et Nice.



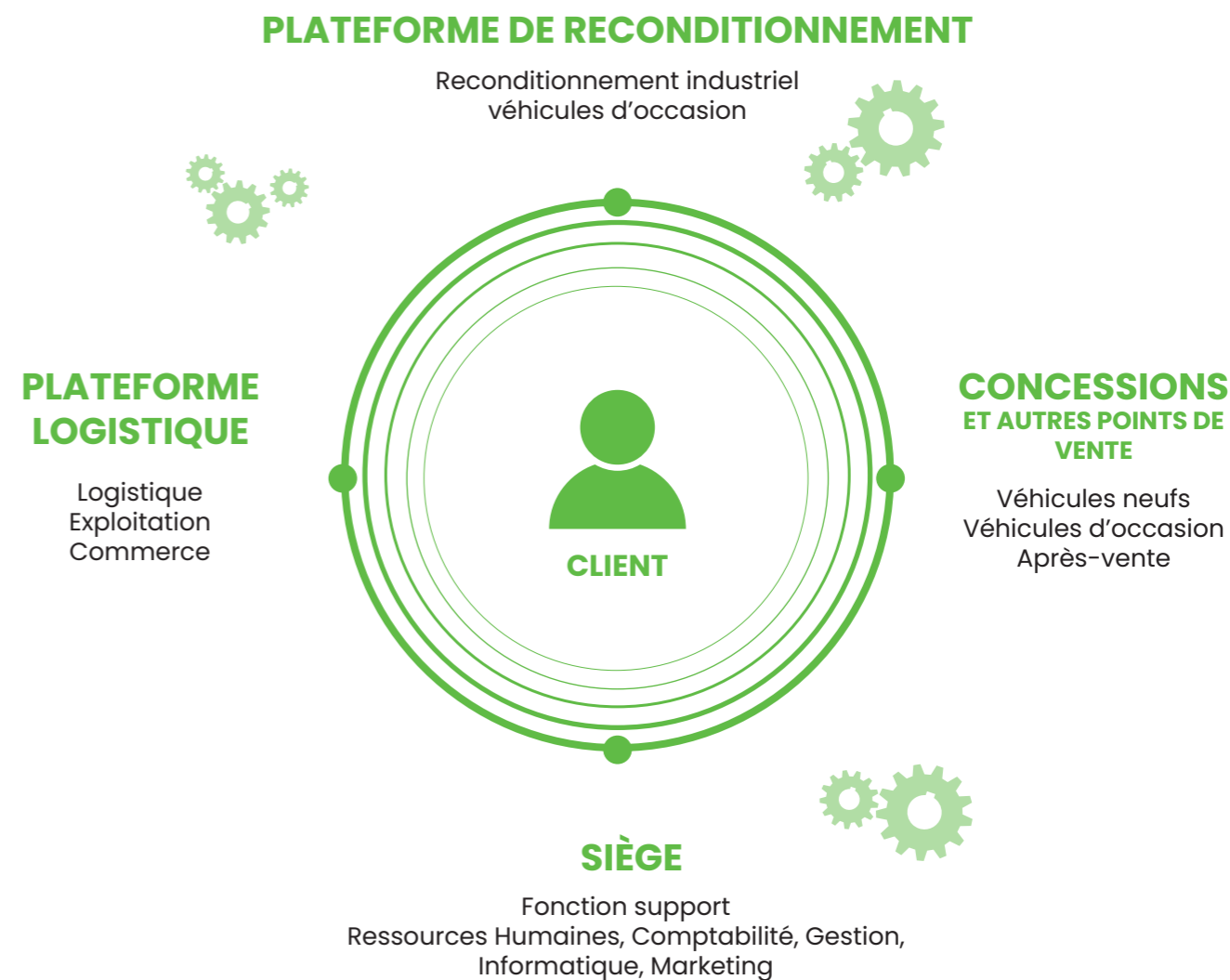
- (Blue dot)
- (Red dot)
- (Brown dot)
- (Black dot)
- (Yellow dot) **Corner smart à Belfort, Besançon, Dijon, Saint-Fons, Troyes**
- (Grey dot)
- (Dark red dot)
- (Yellow dot)
- (Yellow dot)
- (Red dot)
- (Green dot)
- (Yellow dot)
- (Blue dot)
- (Red dot)
- (Purple dot)
- (White dot)
- (Blue dot) **ASSOCIATION EV AUTOMOBILES**
- (Orange dot)
- (Purple dot) **Plateforme de reconditionnement VO (Genas)**



- (Red dot)
- (Red dot)
- (Blue dot)
- (Green dot)
- (Red dot)
- (Green dot)
- (Blue dot)
- (Orange dot) **CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ENTRETIEN MOTO**
- (Red dot)
- (Blue dot)
- (Yellow dot)
- (Blue dot)
- (Black dot)

UNE ORGANISATION MÉTIERS, AUTOUR DE LA CHAÎNE DE VALEUR

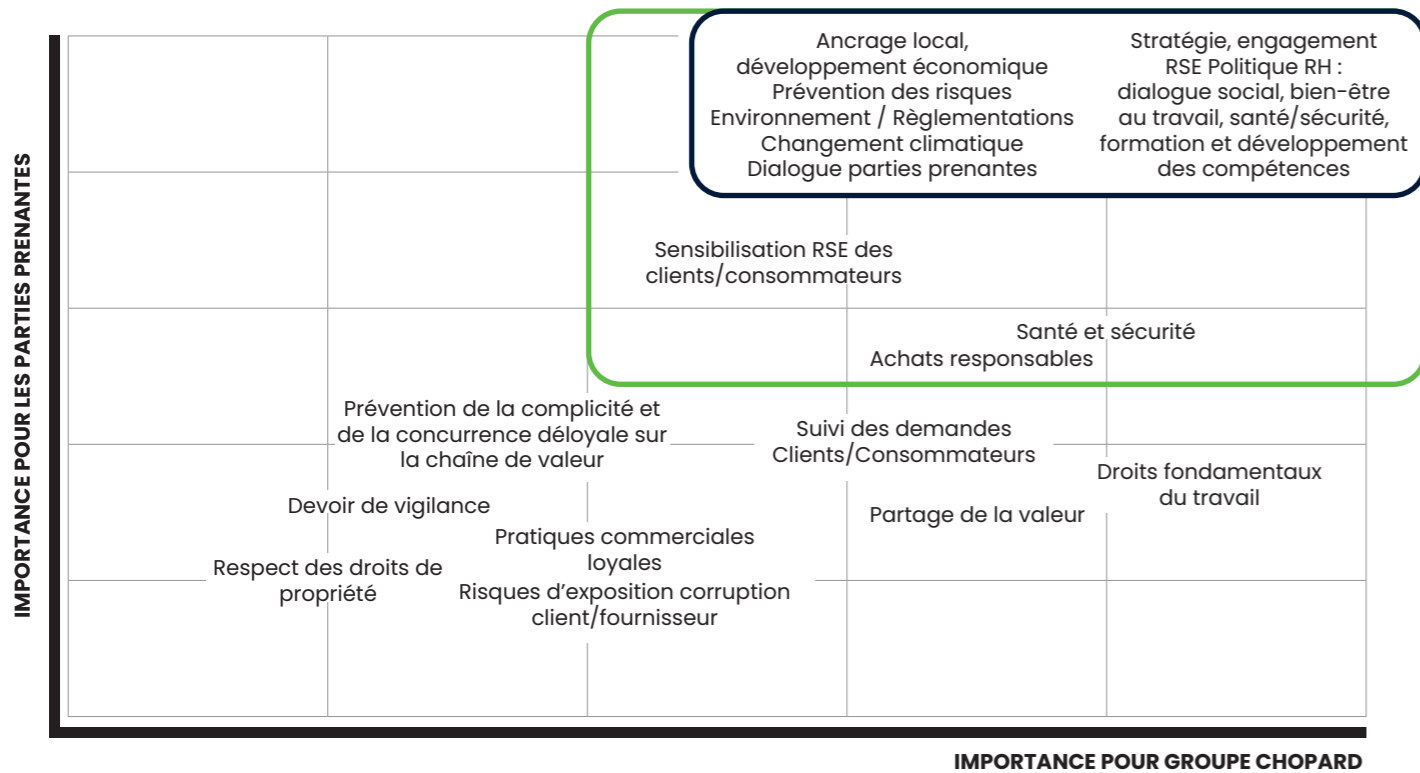
Si le groupe a amorcé une diversification de ses activités, 99% de son chiffre d'affaires provient de l'automobile en 2023.



CARTOGRAPHIE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS : IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE

Un risque est la possibilité qu'un évènement implique des conséquences susceptibles d'affecter le capital humain, environnemental, matériel, financier et réputationnel de l'entreprise.

Pour identifier nos risques et enjeux principaux en matière de RSE, accompagnés par le cabinet RSE DEVELOPPEMENT, nous nous sommes basés sur le référentiel Grenelle II, ISO 26000 et avons procédé à un benchmark des pratiques sectorielles. L'évaluation de ces risques est un travail continu et peut être complété en fonction des évolutions du contexte interne et/ou externe.



IMPORTANCE POUR GROUPE CHOPARD

Légende sur les enjeux

- Majeurs
- Prioritaires

THÉMATIQUES ISO 26000	CATÉGORIE D'INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES	JUSTIFICATION DU CARACTÈRE SIGNIFICATIF DU RISQUE
GOVERNANCE		
Dialogue parties prenantes	Dialogue parties prenantes	Communiquer en interne et en externe sur la démarche RSE
Financement	Performance extra-financière	Mesurer la performance extra-financière et les progrès RSE du groupe
SOCIAL		
Santé et sécurité au travail	Santé collaborateurs	Lutter contre l'absentéisme, améliorer le bien être au travail sur tous les sites
	Sécurité collaborateurs	Réduire les accidents de travail et leur gravité
Égalité de traitement	Parité collaborateurs	Équilibrer l'effectif H/F
	Insertion par l'emploi	Insérer les jeunes et favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté
Emploi et compétences	Formation	Faire monter en compétences les collaborateurs
	Engagement	Fidéliser les collaborateurs et donner du sens à leur mission, réduire le turn-over
INTERET GENERAL		
Ancrage territorial	Fondation d'entreprise	Structurer nos contributions d'intérêt général sur notre territoire
Solidarité	Projets solidaires	Développer des projets solidaires portés par les collaborateurs
ENVIRONNEMENT		
Politique environnementale	Efficacité énergétique	Réduire nos consommations énergétiques des sites
	Energies renouvelables	Privilégier les énergies renouvelables, notamment photovoltaïque
Changement climatique, énergies et eau	Emissions de GES	Mesurer et réduire nos émissions de GES
	Empreinte Idrique	Economiser la ressource en eau sur les sites
Economie circulaire	Déchets	Réduire les déchets
	Recyclage & voies de revalorisation	Maximiser la revalorisation des déchets
	Cycle de vie produit	Prolonger la durée de vie des véhicules
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
Achats responsables	Achats en circuit court	Privilégier des fournisseurs made in Europe < 500 kms
	Conformité achats	Signature de la charte achats responsables par les fournisseurs



UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE



La direction s'est donc engagée à travailler autour de 6 axes, avec des objectifs fixés pour chacun sur les années à venir, qui constituent le programme « Horizon 2030 » :

- 1. Mettre le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise et partager notre vision avec nos parties prenantes**
- 2. Faire grandir nos collaborateurs**
- 3. S'engager solidairement sur nos territoires**
- 4. Proposer des produits et services innovants à faible impact environnemental**
- 5. Garantir une chaîne d'approvisionnement et de distribution responsable**
- 6. Se mobiliser en faveur de l'économie circulaire**

ENGAGEMENT 1

METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET PARTAGER NOTRE VISION AVEC NOS PARTIES PRENANTES



UN TRAVAIL COLLABORATIF AU SERVICE DE L'ACTION RSE

En préambule, le COMEX a imaginé l'organisation de travail adaptée pour porter cette démarche RSE, avec l'aide de Marc JACOUTON. En effet, elle touche de nombreux sujets techniques et nécessite d'être guidée par une vision globale et transverse. Sara HADDADI a donc rejoint le groupe en avril 2023.



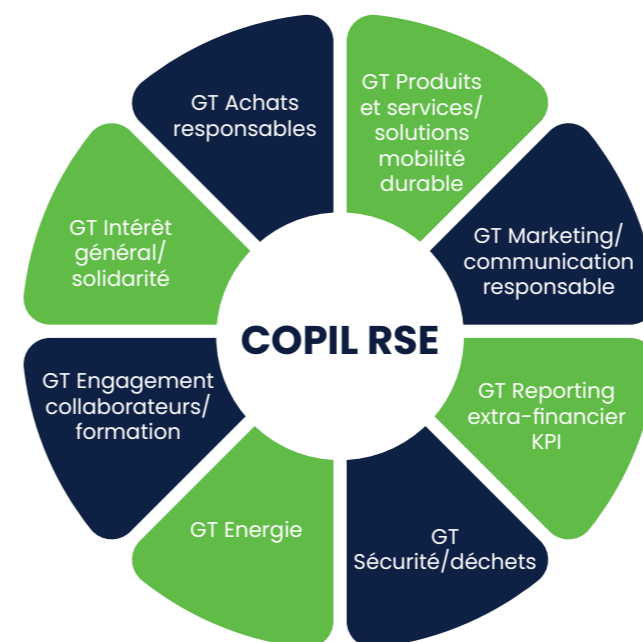
« J'ai rejoint le Groupe Chopard avec l'ambition de structurer une démarche RSE au sein d'un groupe dont les activités et métiers au service de la mobilité sont en pleine transformation. Cela représente pour moi un défi intéressant et motivant ! »

SARA HADDADI
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT
RH ET RSE

Nous avons décidé de constituer des groupes de travail thématiques pour couvrir l'ensemble des sujets touchés par la démarche. Nous nous appuyons sur des experts métiers désignés au sein du groupe. Ces experts regroupent les collaborateurs les plus à même de définir les objectifs à atteindre concernant chacun de nos axes d'engagement. Leur rôle consiste aussi à identifier les actions à mettre en œuvre pour y parvenir et d'accompagner leur réalisation. Chacun de ces experts s'entoure des collaborateurs disposant des compétences requises pour la mise en place du plan d'action de son groupe de travail.

Les responsables des groupes de travail se retrouvent tous les mois pour un comité de pilotage (COPIL RSE). Ce rendez-vous mensuel permet de suivre l'avancement global de la démarche et des sous-projets qui la constituent. Le COPIL RSE sera compétent à prendre des décisions ou à les soumettre au COMEX du groupe pour validation sur les sujets plus engageants. Les experts métiers travaillent aussi en transverse sur des thématiques concernant l'ensemble des groupes de travail, comme la publication de ce rapport. Un membre du COMEX participe systématiquement à ce COPIL mensuel : la DRH et/ou le vice-président du groupe.

Les responsables des groupes de travail se sont réunis pour la première fois les 2 et 3 mai 2023 pour un séminaire de lancement de la démarche. Ce fut d'abord l'occasion de comprendre les enjeux de développement durable/RSE en lien avec les métiers de chacun. Ensuite, une vision et une ambition communes ont été déterminées pour avancer dans la même direction.



DES COLLABORATEURS ACTEURS DE LA RSE

Afin que la culture RSE s’inscrive au cœur de la stratégie du groupe, il est nécessaire que les collaborateurs comprennent les enjeux et leur rôle dans la transformation à opérer. Nous avons réfléchi à la meilleure manière de les embarquer dans la démarche. Plusieurs étapes sont nécessaires pour y parvenir, les premiers jalons ont donc été posés en 2023.

Le 22 juin 2023, le président et le vice-président du groupe se sont exprimés face aux 70 directeurs du groupe. Cette prise de parole a permis d’officialiser et de partager pour la première fois la politique RSE du groupe, en soulignant l’importance qui y sera accordée. Tous les directeurs ont pu collectivement apposer leur signature aux axes de progrès RSE sur un document fondateur.

LANCER LA DÉMARCHE HORIZON 2030 AUPRÈS DES DIRECTEURS DU GROUPE

JUIN 2023

COMMUNIQUER À L’ENSEMBLE DES COLLABORATEURS DU GROUPE

JUILLET 2023

Une communication a été diffusée en interne à tous les collaborateurs en juillet 2023 annonçant la formalisation de la démarche RSE et des axes de progrès.

Un temps fort interactif a été consacré à la démarche RSE lors du séminaire rassemblant les 300 cadres du groupe en octobre 2023. A cette occasion, plusieurs vidéos didactiques ont été réalisées et diffusées. Les différents contributeurs des GT ont pris la parole pour présenter les enjeux de cet engagement et les objectifs fixés. Cet événement a suscité un vif intérêt chez les participants. Il a permis de sensibiliser l’audience à l’enjeu de co-construction de la démarche et à la nécessité de la collaboration de tous pour atteindre les objectifs.

ENGAGER LES CADRES AU COURS DU SÉMINAIRE

OCTOBRE 2023

A la suite de la convention, les responsables des GT ont identifié la nécessité de s’appuyer sur des copilotes RSE au sein même des sites du groupe. Nous avons défini les missions de ces copilotes ainsi que leurs responsabilités. En outre, nous avons précisé les outils dont ils disposeront pour mener à bien leurs missions et la manière dont nous animerons cette communauté sur le groupe.

FLASHEZ



Convention Groupe Chopard 2023



ANAÏS CHAN
RESPONSABLE SYNTHÈSE
REPORTING GROUPE

« C’est avec enthousiasme que j’aborde ma mission de réconcilier le reporting financier et extra financier de l’activité du groupe. Cet exercice va apporter un éclairage utile à nos parties prenantes, notamment nos partenaires financiers. »

UN PREMIER REPORTING EXTRA-FINANCIER ANNUEL

En plus des collaborateurs, ce sont toutes les parties prenantes du groupe que nous souhaitons embarquer dans cette démarche : nos clients, nos fournisseurs mais aussi nos partenaires institutionnels et financiers. Nous souhaitons dès cette année leur communiquer nos réalisations passées et nos objectifs pour les années à venir.

En 2023, nous avons donc déterminé des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, pour nous permettre de mesurer l’efficacité des actions mises en place, et d’en rendre compte. Ils alimentent ce document et seront repris chaque année afin de mesurer l’évolution.

AMBITIONS 2024

- Sensibilisation de tous les collaborateurs aux enjeux RSE
- Formation des directeurs sur les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises
- Campagne de recrutement et de formation de copilotes RSE sur l’ensemble des sites
- Déploiement sur sites d’actions événementielles sur les thématiques RSE
- Evaluation de la performance extra-financière du groupe par un tiers de confiance extérieur Ecovadis
- Déploiement de la solution IT de mesure de la performance extra-financière Tennaxia

ENGAGEMENT 2

FAIRE GRANDIR NOS COLLABORATEURS



MARIE MOYSÉ
DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES

« L'enjeu de notre Direction des Ressources Humaines est de permettre une adéquation entre les Hommes, les organisations et les compétences afin de répondre aux ambitions exprimées par la direction. Travailler au sein du Groupe Chopard, c'est rejoindre une équipe de salariés dont le principal moteur est la passion de l'automobile et la satisfaction client. »

Dans un environnement concurrentiel, et adossée à une forte croissance, la force du groupe repose sur 4 piliers RH importants :

LA TRANSMISSION DE VALEURS FORTES



Plus que de simples mots, ces valeurs sont portées et transmises dès l'intégration du salarié, et au quotidien au cours des différents processus RH.

Les salariés du groupe partagent les valeurs d'excellence qui se traduisent par la réussite et la réactivité pour chacune des missions réalisées.

La valeur forte de l'humain s'exprime à travers le respect, la reconnaissance et les compétences.

Enfin, l'engagement est partagé à travers l'anticipation, le bon sens et l'implication de tous.

DES PRATIQUES MANAGÉRIALES PARTAGÉES



Véritable lien entre la direction et le terrain, les managers créent au quotidien une cohésion d'équipe propice à la concrétisation des ambitions et de la stratégie du groupe.

En 2023, nous avons accompagné la montée en compétences de cette population sur un socle managérial commun. 122 collaborateurs ont suivi notre parcours de formation « managers de demain » sur 3 jours.

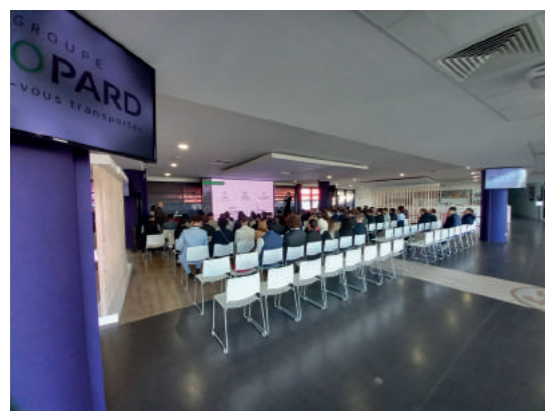
Au total, 261 managers ont été formés via cette formation initialement lancée en 2022. 10 managers ont bénéficié d'un accompagnement à plus long terme sur des problématiques spécifiques identifiées par les Responsables RH sur le terrain.

UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR TOUS

Nous sommes convaincus qu'apprendre et se sentir épanoui dans son équipe est la base d'une qualité de vie au travail impactante. Il est primordial de s'assurer que nos salariés détiennent les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs de notre stratégie.

En 2023, plus de la moitié des collaborateurs ont suivi une formation professionnelle. Celle-ci portait soit sur l'acquisition ou le développement de savoir-faire techniques, soit sur le développement de savoirs-être professionnels, soit sur une mise en conformité réglementaire liée aux enjeux sécurité.

De plus, l'embauche de jeunes talents en contrat d'apprentissage fut à nouveau une priorité pour le Groupe en 2023, notamment sur les profils pénuriques de l'après-vente.



Journée d'intégration Chopard Academy



Formation Manager de demain

INDICATEURS À SUIVRE

29 770
Heures
de formation

1 511
Collaborateurs bénéficiaires
d'une action de formation

306
Alternants
(ETP annuel en moyenne)

Le groupe s'inscrit depuis 2018 dans une démarche d'évaluation du bien-être de ses collaborateurs et sa certification avec l'organisme Great Place to Work®.

L'objectif au démarrage consistait à obtenir une vision globale, au plus près du terrain, de la perception qu'avaient les collaborateurs de leur employeur.

Ensuite, l'enjeu fut de s'engager dans une démarche d'amélioration continue prenant en compte leurs suggestions en termes de bien-être au travail. L'exercice a été réitéré à 4 reprises depuis et a permis au groupe d'être certifié « entreprise dans laquelle il fait bon travailler » à chaque fois. Il se classa même dans le top 10 de sa catégorie à trois reprises.

La dernière évaluation a été menée en novembre 2022. L'année 2023 a donc été consacrée à la restitution des résultats : d'abord à l'équipe de direction puis à l'ensemble des collaborateurs. Ensuite, ces résultats ont été analysés pour en tirer des points de force mais surtout des axes d'amélioration, afin de mettre en place des actions.

**Great
Place
To
Work®**

Le modèle de certification Great Place To Work® s'appuie sur une enquête appelée Trust Index®, basée sur 5 dimensions : Crédibilité, Équité, Respect, Convivialité et Fierté. Il repose aussi sur le Culture Audit®, un dossier qui récence les pratiques managériales du groupe.



INDICATEURS À SUIVRE

78 %
Trust Index®

30 %
Taux de turn over

7.5 %
Taux d'absentéisme

25,7 %
de femmes

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

La politique Engagement Santé Sécurité portée par le président du groupe comporte un double objectif. Elle doit permettre à l'ensemble des salariés de travailler en toute sécurité et mais aussi de faire comprendre l'importance de la prévention sur nos différents sites.

Cette politique est pilotée et déployée par 3 coordinateurs Santé Sécurité et Environnement, en collaboration avec les directeurs de site.

Nous avons aussi déployé deux journées de formation Santé Sécurité Environnement à destination de l'ensemble de nos managers. Elle s'est déroulée sur la base de contenus simples et adaptés leur permettant d'identifier leurs responsabilités et enjeux dans la prévention des risques.



INDICATEURS À SUIVRE

**21,78 POUR
103 ACCIDENTS
DU TRAVAIL**

Taux de fréquence

**1,16 POUR
470 JOURS
D'ARRÊTS**

Taux de gravité

**417
MANAGERS FORMÉS
À LA SSE**

Formation

AMBITIONS 2024

- Poursuivre nos évaluations des risques sur sites, mettre en place des plans d'action de réduction des risques chimiques et renforcer nos plans de prévention
- Renforcer nos processus RH au service d'un socle commun de règles et de valeurs qui constituent notre politique RH
- Développer notre Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences
- Développer des programmes de reconversion pour faciliter l'inclusion de personnes éloignées de l'emploi

ENGAGEMENT 3

S'ENGAGER SOLIDAIREMENT SUR NOS TERRITOIRES



SANDRINE DEGENEVE
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
DE LA FONDATION

« Ma mission de Déléguée Générale de la Fondation me permet de rencontrer des personnes qui, au quotidien, s'investissent afin d'apporter une aide à ceux qui en ont besoin. Accompagner des projets solidaires et porteurs de sens soutenus par les collaborateurs est une réelle satisfaction. »

FLASHEZ



UNE FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE CHOPARD

Créée en 2019 à l'initiative d'Erik CHOPARD, la fondation est portée par les valeurs d'humain et d'engagement du groupe.

Elle est avant tout un projet collectif auquel chaque salarié du groupe peut participer et s'associer par le biais de l'appel à projet lancé chaque année auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Elle est dotée d'un budget de 200 000 euros sur 5 ans.

Placée sous égide de la Fondation de France, elle s'est donnée pour mission de rassembler les collaborateurs en soutenant 4 causes d'intérêt général (la mobilité solidaire, la protection de l'environnement, l'éducation et l'insertion professionnelle) sur les territoires d'implantation du Groupe.

DES PROJETS SOLIDAIRES, AU SERVICE DE L'INSERTION

En 2023, 5 structures ont été retenues par le comité exécutif et ont pu bénéficier de l'accompagnement de la fondation pour leur projet pour un montant total de 34 890 euros.

• MISSION LOCALE DE LURE



La mission locale de Lure (70) accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie. Elle couvre un territoire géographique essentiellement rural sur lequel les personnes en situation les plus précaires rencontrent des difficultés importantes de mobilité. Ce problème de mobilité est un facteur important concourant aux processus d'exclusion et de vulnérabilité.

La fondation a accordé une subvention de 10 000 euros garantissant l'entretien ainsi que l'assurance du parc de 30 scooters de location à destination des bénéficiaires.



• ASSOCIATION GREN (GROUPE RECHERCHE D'EMPLOIS NOUVEAUX)



Chantiers d'Insertion (ACI).

L'association GREN est une structure d'action sociale sans hébergement située à Sainte Colombe sur Seine (21) portant trois Ateliers



L'association GREN porte également une auto-école à vocation sociale comportant 4 points d'accueil et de formation répartis sur l'ensemble du territoire d'intervention. Ce dispositif a été créé afin d'apporter une solution à l'absence de mobilité individuelle à toute personne répondant à des critères sociaux d'éligibilité. Son but consiste à accompagner les bénéficiaires vers l'obtention du code de la route et du permis de conduire.

La subvention d'un montant de 5000 euros accordée par la fondation a contribué à l'équipement d'un garage solidaire mobile qui vient naturellement compléter l'offre de mobilité solidaire proposée par l'association.

• ASSOCIATION ECCOFOR



ECCOFOR est une association située à Dole (39) faisant partie du réseau des écoles de production. Elle s'est donnée pour mission d'offrir une formation professionnelle et humaine à des jeunes de 15 à 18 ans en difficulté ou en situation de non-accueil vis à vis de l'Education Nationale.

ECCOFOR a sollicité pour la deuxième fois la Fondation afin de permettre l'équipement de ces ateliers d'apprentissage pour les élèves en formation de CAP mécanique automobile.

La fondation a souhaité continuer son accompagnement et a accordé une subvention de 5000 euros à ECCOFOR.

• MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE GEORGES PERNOT



Cette structure, située à Franois (25), accompagne des personnes adultes en situation de polyhandicaps présentant une déficience intellectuelle sévère ou profonde associée à de graves incapacités motrices.

Elles entraînent une restriction majeure de l'autonomie ainsi que des possibilités de perception, d'expression et de relation.

La fondation a attribué une subvention de 13000 euros à l'établissement afin de permettre l'acquisition d'un vélo adapté pour les résidents en fauteuil roulant et ainsi favoriser un accès à la mobilité.



« J'avais gardé contact avec une association qui s'occupe de personnes en situation de handicap avec qui j'étais en relation professionnellement avant d'arriver dans le Groupe Chopard. Lors d'un appel à projet, j'ai spontanément proposé cette association. Cette expérience très enrichissante humainement m'a permis d'être utile et de faire vivre des valeurs importantes pour moi dans mon environnement de travail. »



AURÉLIE GUYONVERNIER
RESPONSABLE FINANCIÈRE
ET ÉQUIPE HOLDINGS

• ASSOCIATION AFSAME



Cette association est un Institut Médico éducatif situé à Choye (70). Il a pour but de garantir des conditions d'éducation et de veiller à la promotion et à l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap.

Le projet consistait à proposer un outil de communication alternative à des enfants présentant des troubles de la parole. Pour cela, la fondation a financé, pour un montant de 1890 euros, l'achat d'une application de communication améliorée et alternative. Cet outil est essentiel dans les apprentissages scolaires et éducatifs. Il donne l'occasion aux jeunes concernés d'être dans l'échange avec les autres, de pouvoir faire des demandes, de partager des émotions.

3^{ÈME}
appel à projet

5
projets soutenus

34 890 €
versés

INDICATEURS À SUIVRE

AMBITIONS 2024

- Poursuivre l'action de la fondation avec le lancement de deux nouveaux appels à projet
- Poursuivre l'étude de faisabilité de la mise en place d'une plateforme collaborative de solidarité, de l'arrondi sur salaire, du don de congés, et autres dispositifs d'intérêt général en lien avec les collaborateurs

ENGAGEMENT 4

PROPOSER DES PRODUITS ET SERVICES INNOVANTS À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



QUENTIN CHOPARD LALLIER
VICE PRÉSIDENT

« Avec mes équipes, nous sommes tous fiers de porter le sujet des nouvelles mobilités, qui est au cœur de notre stratégie de développement durable et d'innovation. Notre objectif : répondre aux attentes des consommateurs tout en anticipant les défis de demain ! »

Le Groupe Chopard, traditionnellement connu comme un distributeur d'automobiles, a toujours eu à cœur d'innover et d'avoir un temps d'avance. Fidèle à cet esprit d'initiative et conscient de l'urgence des sujets énergétiques et environnementaux, nous nous sommes engagés dans le développement des nouvelles mobilités de tous les types. Un département appelé « Nouvelles Mobilités » a vu le jour et compte déjà plus de 30 collaborateurs organisés sur 4 pôles d'activité (Silence, Virage, La Recharge Chopard et Electra).

SILENCE : UNE MOBILITÉ URBAINE 100% ÉLECTRIQUE

Créée à Barcelone en 2020, Silence est une jeune marque innovante spécialisée dans les solutions de mobilité urbaine : scooters électriques et nanocars électriques. Fondée avec la vision d'offrir des alternatives écologiques aux véhicules thermiques traditionnels, Silence s'est rapidement distinguée par ses produits à la fois très performants tout en étant respectueux de l'environnement. Tous les modèles de la gamme Silence sont équipés de batteries amovibles interchangeables pouvant facilement être transportées pour être rechargées à domicile sur une simple prise.

SILENCE  La rencontre entre le Groupe Chopard et Silence s'est faite en 2022 avec l'ouverture du premier flagship de Besançon. Par la suite le Groupe est rapidement devenu distributeur exclusif de la marque Silence sur les régions Bourgogne Franche Comté, PACA, Corse et une partie de l'Occitanie, et depuis 2023 en Auvergne Rhônes Alpes.

Silence by Chopard exploite aujourd'hui 3 flagships : à Besançon, à Nice et depuis Novembre 2023, à Dijon. Ces flagships ont été pensés comme de véritables hubs de mobilité urbaine électrique. Implantés en plein cœur des villes, les 6 collaborateurs des flagships offrent aux clients des conseils personnalisés sur le choix de leur solution de mobilité électrique ainsi qu'un service de réparation et de location.

En complément des 3 flagships, Silence by Chopard distribue également les produits Silence par l'intermédiaire d'un réseau de 15 revendeurs.

INDICATEURS À SUIVRE

240

Nombre de scooters électriques Silence vendus en 2023





EDOUARD LAPOIRE
PRÉSIDENT DU GROUPE VIRAGE

« Je suis enchanté de cette prise de participation qui va permettre à Virage de profiter du réseau de distribution Chopard pour promouvoir le vélo à assistance électrique comme complément idéal de la voiture, notamment en zone urbaine. »

VIRAGE : LE VÉLO ÉLECTRIQUE MADE IN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Basé à Besançon dans le Doubs, le groupe VIRAGE conçoit et commercialise des vélos à assistance électrique (VAE), à destination des particuliers et des entreprises/collectivités. La conception et le Service Après-Vente des vélos sont assurés dans les locaux de l'entreprise en France, garantissant ainsi un produit et un service irréprochable. Virage propose aujourd'hui une gamme complète, pour répondre aux enjeux de la mobilité urbaine.



VIRAGE

En 2023, le Groupe Chopard est devenu partenaire financier et opérationnel de Virage. Les vélos Virage ont fait leur apparition dans les concessions automobiles du Groupe Chopard et sont proposés comme véhicules de courtoisie.

Les équipes B2B du Groupe Chopard proposent également les produits Virage à leur clientèle entreprises à travers plusieurs concepts innovants tels que le "vélo de fonction" ou le "vélo d'entreprise". Un projet expérimental a été lancé à destination des collaborateurs d'ECL Développement, holding du groupe Chopard.



INDICATEURS À SUIVRE

8 500 KMS
Kilomètres
parcourus par les
vélos de courtoisie
Virage



AURÉLIEN DE MEAUX
CEO D'ELECTRA

« Nous sommes ravis de créer cette joint-venture avec le groupe Chopard, une première dans le monde de l'infrastructure de recharge de véhicule électrique. C'est une opportunité de fournir aux électromobilistes des hubs de recharge rapide dans les zones urbaines denses encore trop faiblement équipées. »

ELECTRA : UNE EXPÉRIENCE DE RECHARGE RÉINVENTÉE

Membre du French Tech 40, Electra est présent dans 8 pays et figure parmi les acteurs majeurs du secteur en Europe.

Aujourd'hui, le réseau Electra compte déjà plus de 170 stations et près de 800 points de charge haute puissance. Les bornes Electra sont intégralement alimentées en énergie verte et sont accessibles à tous les publics.

ELECTRA Le partenariat Chopard x Electra prend la forme d'une joint-venture entre les deux entreprises avec un investissement commun de plusieurs millions d'euros.

L'implantation des hubs de recharge Electra permet de positionner les concessions concernées comme expertes de l'électro-mobilité.

En 2023, ce sont 2 nouvelles stations qui ont été mises en service. Ainsi, 7 concessions du groupe sont désormais équipées d'une station Electra.

INDICATEURS À SUIVRE

2
Ouvertures
de nouvelles
stations

8 012
Nombre de sessions
de recharges Electra



LA RECHARGE CHOPARD DÉBARQUE AU CŒUR DES FOYERS

LA RECHARGE
CHOPARD
Laissez-vous transporter

Dans un contexte de hausse très importante des ventes de voitures électriques et hybrides rechargeables en France, l'infrastructure de recharge devient un enjeu majeur pour accompagner cette montée en puissance.

Voiture Electrique et bornes de recharge sont donc deux produits complémentaires. C'est pour cette raison que le Groupe Chopard a décidé en

2023 de développer une nouvelle activité. Une responsable d'activité Bornes a donc été recrutée, et le groupe a obtenu un accord de distribution avec Wellborne, fournisseur de bornes.

Le Groupe Chopard propose à sa clientèle un accompagnement total de l'étude du projet à l'installation de la solution de recharge. Ce service s'adresse tant aux particuliers qu'aux professionnels.



AMBITIONS 2024

- **Silence : Lancement de la nanocar S04**
- **Silence : Déploiement de la solution de recharge « Battery Station » sur le territoire d'exclusivité**
- **Déploiement à grande échelle des offres B2B : vélos de fonction, vélos d'entreprise**
- **Ouverture d'une station Electra x Chopard à Besançon**
- **Déploiement d'offres commerciales Electra dédiées aux clients du Groupe Chopard**
- **Lancement de l'activité La Recharge Chopard, dont le recrutement de 3 technico commerciaux pour accompagner et conseiller nos clients dans le choix de leur solution de recharge et la création d'offres spécifiques pour les particuliers comme pour les entreprises**

ENGAGEMENT 5

**GARANTIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
ET DE DISTRIBUTION RESPONSABLE**



MAXIME BLAISE
RESPONSABLE ACHATS GROUPE

« J'ai rejoint le Groupe CHOPARD pour créer le service et mettre en place une politique d'Achats responsables. Mon objectif est de créer des partenariats forts avec nos fournisseurs et de coconstruire avec eux les réponses à nos besoins en lien avec la concession de demain et nos ambitions à horizon 2030. »

UNE DÉMARCHE ACHATS RESPONSABLES VOLONTARISTE

Avec la création du service achat en avril 2023 et l'arrivée de son responsable, le Groupe Chopard manifeste la professionnalisation et l'affirmation de relations commerciales équilibrées et responsables avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Le périmètre du service achat correspond à l'ensemble des besoins de nos concessions et plateformes de pièces de rechange (hors achats de véhicules neufs ou d'occasion et hors pièces de rechange constructeurs). Les principales catégories sont les équipements et matériels de nos ateliers, les frais généraux et les dépenses de communication et marketing.

Nous souhaitons que nos partenaires commerciaux partagent nos engagements pour des pratiques éthiques et respectueuses de l'environnement. Ils doivent également adopter nos standards de comportement professionnel. Par sa collaboration avec le Groupe Chopard, chaque fournisseur

engage ses responsabilités en matière sociale, sociétale et environnementale.

En 2023, les Conditions Générales d'Achats ont donc été révisées et une charte achats responsables a été formalisée, à l'intention de tous les fournisseurs du groupe. Cette charte répertorie les conditions minimales requises pour des prestations conformes aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la gestion de l'environnement, à la sécurité et à la lutte contre la corruption. Nous souhaitons que ces conditions s'appliquent aux fournisseurs du groupe, tout comme à nos propres sites de distribution automobile.

La signature de cette charte nous permettra de mieux sélectionner nos fournisseurs. De plus, comme le groupe a pour intention d'entretenir des relations commerciales à long terme avec ses fournisseurs, nous souhaitons coconstruire avec eux les solutions permettant le respect de cette charte dans le temps.

FLASHEZ



UNE DISTRIBUTION RESPONSABLE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Aujourd'hui les concessions doivent se transformer pour répondre aux défis environnementaux, technologiques et sociaux de demain. Elles évoluent vers des espaces plus durables, intégrant des

solutions éco-responsables telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, la gestion optimisée des ressources et la réduction des déchets.

« Précédemment expert en bureau d'études, j'ai rejoint le Groupe Chopard pour accompagner la stratégie de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret tertiaire. Avec une centaine de sites, le défi est de taille ! Vu la qualité des collaborateurs du groupe, aucun doute que l'on donnera le meilleur pour obtenir des résultats significatifs. Ma devise : l'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas ! »



SYLVAIN FAUCHET
CHARGÉ DE MISSIONS
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

OPTIMISER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Le groupe Chopard possède près de 90 bâtiments sur un vaste périmètre géographique. Parmi ces sites, on trouve les concessions mais également des bâtiments logistiques, industriels et de bureaux.

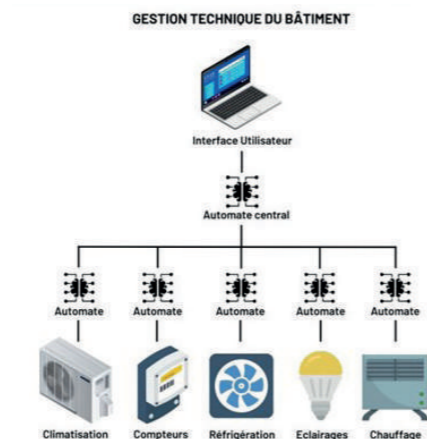
Le Groupe Chopard ayant connu une croissance très forte ces dernières années, la direction a fait le choix de créer un service dédié à l'immobilier en 2021. Dès 2022, elle organise une sensibilisation de l'ensemble des directeurs aux économies d'énergies et diffuse des préconisations d'optimisation à mettre en place immédiatement et sans investissement.

En 2023, l'entreprise a choisi de passer à la vitesse supérieure en intégrant en interne un ingénieur thermicien spécialisé en performance énergétique du bâtiment au sein du service immobilier.

L'élaboration de la stratégie énergétique a commencé par la réalisation d'un état des lieux énergétique, et s'est poursuivi

par la mise en œuvre d'un plan d'action :

- **Systèmes de GTB :** déploiement de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment.
- **Centrales photovoltaïques :** déploiement, dès que possible techniquement, de panneaux solaires photovoltaïques pour de la production d'électricité renouvelable en autoconsommation.
- **Éclairage économe en énergie :** campagnes ciblées de remplacement des éclairages existants par des modèles plus efficaces, associé à des systèmes de pilotage efficaces.
- **Systèmes de chauffage et de climatisation économes en énergie :** modernisation de nos systèmes de chauffage et de refroidissement pour des modèles plus efficaces et moins polluants.



et aussi : capteurs, sécurité, panneaux photovoltaïques, bornes de recharge de parking...

La Gestion Technique du Bâtiment (GTB) désigne un système électronique et informatique visant à surveiller, analyser, optimiser, piloter les équipements raccordés, et d'alerter, collecter et archiver les données liées à ces usages. L'objectif visé est l'amélioration de la performance énergétique des équipements.

En 2023, le Groupe Chopard a travaillé activement sur le sujet GTB. Il représente une étape importante pour générer des économies rapidement et mieux suivre les futures autres actions d'efficacité énergétique. Le travail d'étude et de conception va permettre un déploiement massif et optimisé sur 40% des sites.

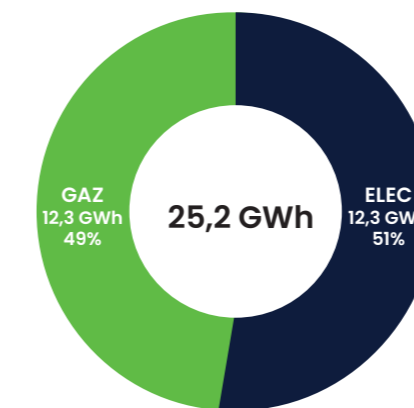
De même, l'année 2023 a été décisive dans le déploiement du photovoltaïque dans le groupe. Une étude de faisabilité technique a été menée pour évaluer le potentiel et les risques de son déploiement sur notre patrimoine foncier. Finalement, ce sont 15 % des toitures qui s'avèrent compatibles avec la pose de panneaux. A partir de cette liste réduite de sites compatibles, nous avons mené des études économiques



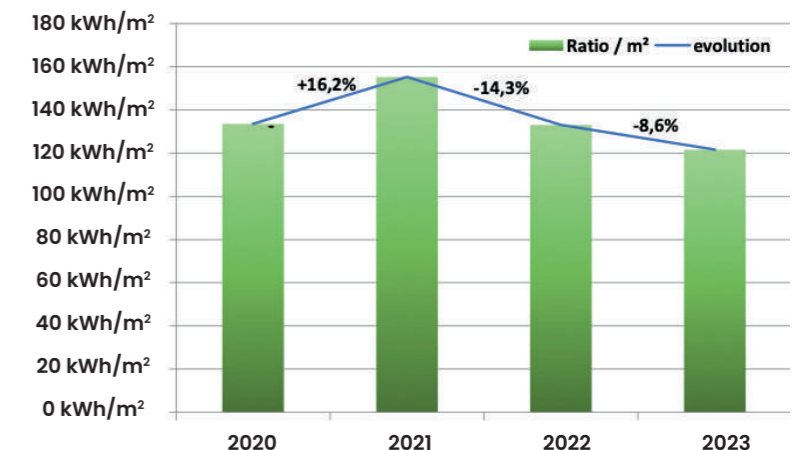
afin d'étudier le potentiel réel en électricité photovoltaïque et la rentabilité de chaque projet.

INDICATEURS À SUIVRE

CONSOMMATION ANNUELLE PAR ÉNERGIE 2023



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES SURFACES



AMBITIONS 2024

- Signature de la charte achats responsables par nos principaux fournisseurs
- Poursuite du déploiement de la stratégie énergie, dont l'installation des systèmes de GTB et des centrales PV
- Lancement de l'évaluation des émissions carbone des activités du Groupe
- Expérimentation : utilisation de camions fonctionnant à l'énergie solaire pour le transport des pièces de rechange entre les plateformes et les sites

ENGAGEMENT 6

SE MOBILISER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



RÉDUIRE ET REVALORISER NOS DÉCHETS

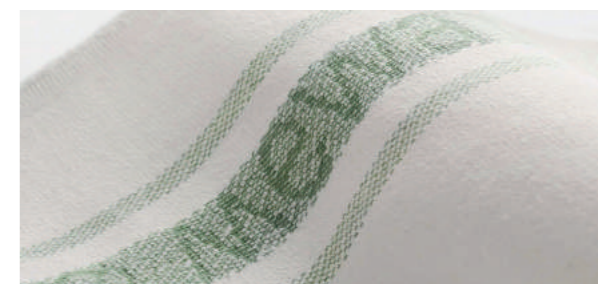
Depuis 2021, un contrat cadre a été mis en place pour la collecte et le traitement de l'ensemble de nos déchets. Ce partenariat permet de mesurer la quantité de déchets produits avec la mise en place de reporting précis. L'objectif premier du Groupe Chopard est de réduire la part de ses déchets non valorisables, en favorisant l'utilisation de produits réutilisables et en optimisant le recyclage des déchets.

MEWA est une entreprise qui met à disposition des textiles et vêtements de travail pour les professionnels. Elle s'occupe de les entretenir après utilisation, avant de les remettre en service. Depuis plus de trente ans, la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement font partie des priorités de MEWA.

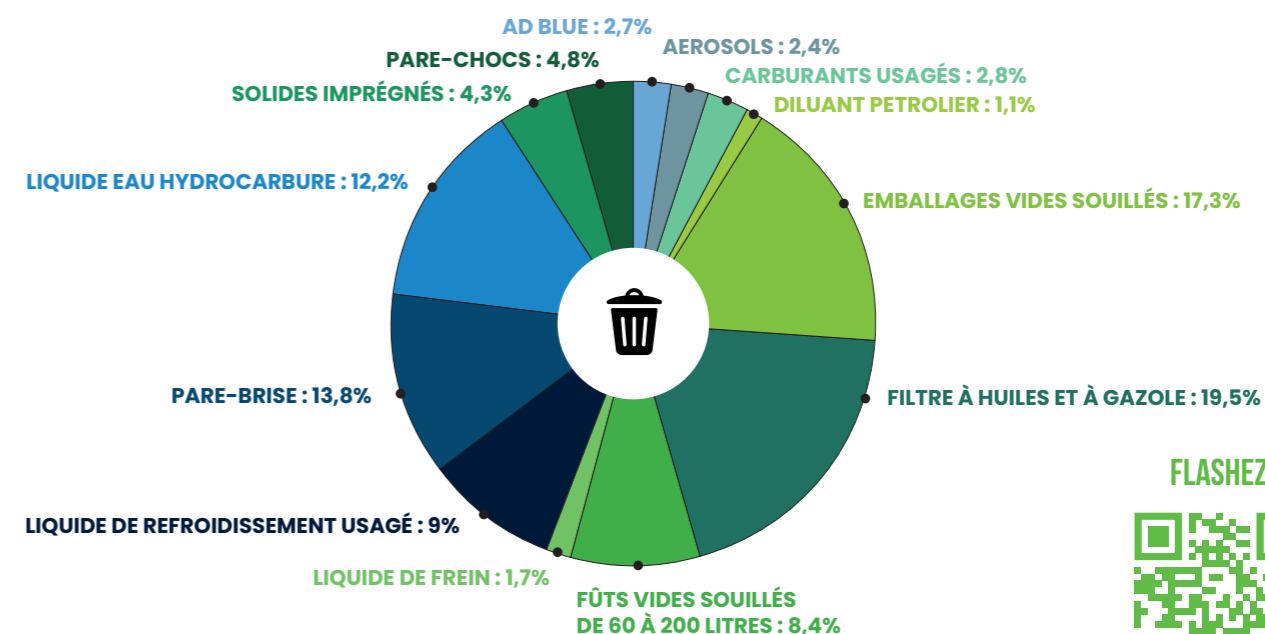
Par exemple, les huiles et solvants récupérés chez leurs clients par le biais des lavettes industrielles et des tapis absorbants sont ensuite raffinés et servent à alimenter le chauffage de leur usine de production. Bel exemple de cercle vertueux !

mewa L'entreprise MEWA est notre fournisseur de lavettes d'essuyage industriel depuis de nombreuses années. Jusqu'à présent, leurs produits étaient utilisés uniquement dans nos ateliers de mécanique.

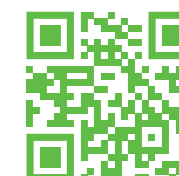
Mais au cours de l'année 2023, nous avons étendu ce partenariat sur la partie carrosserie. 10 carrosseries sur 40 sont aujourd'hui utilisatrices de ce service et le déploiement se poursuivra en 2024. Ce sont au total 8687 kg de déchets (huiles et solvants) qui ont été retraités par MEWA sur l'année 2023.



CARTOGRAPHIE DES DÉCHETS SIGNIFICATIFS DES ATELIERS, EN POURCENTAGE



FLASHEZ





NOËL PETAUD
DIRECTEUR DE SITE URVO

« Dans notre secteur d'activité, aujourd'hui et pour demain, nous sommes tous impliqués à optimiser la réduction des déchets, des énergies et l'utilisation des pièces de réemploi. La route est longue mais nous en sommes conscients et en faisons une priorité. Et c'est ce qui m'anime au quotidien dans la direction du site. »

INDUSTRIALISER LE PROCESSUS DE RECONDITIONNEMENT DE VÉHICULES D'OCCASION



Le marché des véhicules d'occasion est en pleine expansion depuis le COVID. Nous avons saisi cette opportunité pour nous structurer, être plus efficaces afin de proposer des produits de qualité supérieure à nos clients.

Nous avons donc mis en place un processus industriel de préparation, avec un cahier des charges identique pour tous nos véhicules d'occasion, quelle qu'en soit la marque. Aussi, en novembre 2021, le Groupe a ouvert son premier centre de reconditionnement pour véhicules d'occasion (VO) à Genas, dans l'Est de Lyon, composé de 30 collaborateurs. Les concessions rattachées à cette infrastructure se situent dans un rayon de 200 kilomètres.

Les véhicules sont réceptionnés, expertisés et préparés en mécanique et carrosserie. Avant d'être réacheminés sur leur site initial, les véhicules sont photographiés en laboratoire photos pour publication immédiate des annonces et mise en vente sur le site.



Le centre de reconditionnement utilise, par ordre de priorité :

- des pièces de rechange constructeurs
- des pièces remises en état selon les spécifications du fabricant sous l'appellation « Echange standard »
- des pièces d'occasion issues de Véhicules Hors d'Usage

Le fait d'industrialiser le processus de reconditionnement sur un seul lieu est vertueux à plusieurs titres.

Tout d'abord, cela nous permet d'optimiser les coûts de transport et les consommations de carburant liées puisque nous déplaçons entre 5 et 8

voitures par camion.

De plus, les outils industriels utilisés permettent une baisse substantielle de la consommation d'eau et d'énergie.

Par exemple, nous avons mis en place un système de recyclage des eaux de lavage, sans huile et sans ajout de produits chimiques de floculation, induisant une économie d'eau allant jusqu'à 85 %.

Enfin, en raccourcissant les délais de préparation, nous pouvons mieux valoriser notre stock de VO, favoriser leur remise en circulation et ainsi perpétuer le cycle.

4000 VO
Nombre de véhicules préparés

15 JOURS
Temps de préparation moyen d'un véhicule

INDICATEURS À SUIVRE

AMBITIONS 2024

- Etudes de faisabilité technique et économique pour la construction de deux nouveaux centres de reconditionnement de VO, ce qui permettra de réduire le périmètre d'activité d'un centre et ainsi les distances parcourues par les véhicules
- Préparation de 4500 véhicules d'occasion
- Mise en place d'un nouveau système de peinture à l'azote permettant de réaliser des économies de produits (peinture) et d'énergie (gaz)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La réglementation française relative à la « Déclaration de Performance Extra-Financière » oblige les sociétés éligibles à communiquer un certain nombre d'informations relatives aux dimensions environnementales et sociales, ainsi que le mode de gouvernance. Le Groupe Chopard étant structuré de multiples SAS, de part son organisation juridique, il échappe à cette obligation.

Cependant, nous avons décidé de publier ce rapport RSE sur l'exercice 2023 de manière volontaire pour diverses raisons :

- Structurer notre démarche RSE et notre programme « Horizon 2030 »
- Mesurer les actions mises en place par des preuves chiffrées et validées par les CAC
- Valoriser auprès des Organismes Financiers et autres partenaires ces actions et notre maturité sur les différentes thématiques
- Anticiper la nouvelle réglementation Européenne CSRD, structurer la collecte de données et préparer les différents acteurs

PÉRIMÈTRE

Pour cet exercice, notre périmètre est celui de la France, incluant le siège social sur trois sites (deux sites à Besançon et un à Lyon), le site industriel de Genas, les trois plateformes de pièces de rechanges et nos 122 points de vente.

PÉRIODE

Par défaut, les données qualitatives et quantitatives portent pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année écoulée, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En 2022, nous avons défini et identifié nos risques et enjeux principaux en matière de RSE, en mettant en face de chaque risque, les conséquences pour notre entreprise et nos activités. Nous avons ainsi pu déterminer pour chaque catégorie si elle représentait un risque significatif. Ainsi, nous avons défini la cartographie des risques selon une

hiérarchisation des enjeux. Nous ferons évoluer la cartographie des risques ainsi que la hiérarchisation de nos enjeux au cours des prochaines années. Il est toutefois à préciser, que certaines catégories, évaluées sans risque significatif pour les activités sont quand même traitées dans notre rapport et font l'objet d'engagements ou plans d'actions, car nous les considérons comme majeures dans les valeurs d'engagement de l'entreprise. Régulièrement, la pertinence de ces informations sera réévaluée.

COLLECTE DES DONNÉES

Les données sont collectées auprès des contributeurs concernés lors des mois de décembre et janvier. La rédaction et publication de cette première Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) s'effectue tout au long du premier trimestre 2024.

Les données sociales et sociétales concernant nos collaborateurs sont principalement fournies par la Direction des Ressources Humaines. La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes d'information (bases de données de gestion immobilière, registre de suivi des déchets, comptabilité...) ou de la collecte d'informations auprès des prestataires et autres fournisseurs (factures, rapports de bureaux d'ingénierie...).

Le Groupe Chopard s'engage désormais à publier un rapport RSE chaque année sur l'ensemble de son périmètre consolidé. L'objectif est de pouvoir comparer les données d'une année civile sur l'autre à périmètre réel.

La construction de ce reporting nécessite une collecte de données importante qui nous a amené à collaborer avec un prestataire spécialisé dans le Reporting RSE/CSRD pour la mise en place et l'utilisation d'un outil numérique. Ce projet, initié en 2023, ne sera déployé que sur l'année 2024.

L'objectif à terme, est de responsabiliser différents acteurs au plus près du terrain, sur les sites, qui seront sollicités pour la collecte des données, et qui seront ainsi les plus à même d'analyser les données et d'apporter de la lisibilité aux résultats obtenus. Enfin, dans le but de piloter certains indicateurs tout au long de l'année, il sera possible de faire des campagnes de collecte à différents moments.

Engagement 1	Rapport RSE	1 publication
Engagement 2	Nombre d'heures de formation	29770 heures
	Nombre de collaborateurs bénéficiaires d'une action de formation	1511 collaborateurs
	Nombre alternants	306 ETP annuel en moyenne
	Trust Index©	78%
	Taux d'absentéisme	7.5%
	Taux de turn over	30%
	Part des collaboratrices	25, 7%
	Taux de fréquence	21,78 pour 103 accidents du travail
	Taux de gravité	1,16 pour 470 jours d'arrêts
	Nombre de managers formés à la SSE	417 managers
Engagement 3	Nombre de projets soutenus	5 projets
	Somme totale versée	34890€
Engagement 4	Nombre de scooters électriques Silence vendus	240 scooters
	Kilomètres parcourus par les vélos de courtoisie Virage	8500 kms
	Ouverture de nouvelles stations Electra	2 stations
	Nombre de sessions de recharges Electra	8012
Engagement 5	Consommation annuelle gaz	12.3 GwH
	Consommation annuelle électricité	12.9 GwH
	Evolution de la consommation finale, en fonction de l'évolution des surfaces	-8.6%
Engagement 6	Nombre de véhicules d'occasion reconditionnés	4000 VO
	Temps de préparation moyen d'un véhicule	15 jours

REMERCIEMENTS

Le Groupe Chopard remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette Déclaration de Performance extra-financière 2023 :

- les responsables des Groupes de Travail RSE pour leur implication dans la rédaction du document, dans la collecte d'informations sur leurs actions et stratégies, et l'analyse de leurs indicateurs de suivi et de performance : Anaïs CHAN, Sandrine DEGÈNEVE, Sara HADDADI, Audrey MONNOT, Maxime BLAISE, et Sylvain FAUCHER
- toutes les contributrices et contributeurs internes à la collecte de données
- l'équipe marketing pour la mise en forme du document, en particulier Charlotte VERNET et Kévin GARNIER ; merci d'avoir valorisé nos engagements et actions d'une aussi belle manière.

GR O U P E
CHOPARD
Laissez-vous transporter